



Achat d'un furet : ce qu'il faut savoir !

Votre décision est prise, vous allez adopter un furet. Sa forte odeur corporelle et sa manie de toujours vouloir goûter à tout ne vous effraient pas ! Ce petit mustélide est parvenu à vous charmer et vous vous sentez prêt à l'assumer. Voici ce qu'il faut savoir avant de vous engager.

Le furet vit en moyenne 6 à 8 ans. Pour l'appivoiser et l'éduquer correctement afin qu'il puisse partager votre vie quotidienne, vous devrez lui consacrer plusieurs heures chaque jour. Un budget doit également être prévu afin de faire face aux inévitables dépenses

nécessaires à son bien-être : logement et alimentation sont les points essentiels. Des soins vétérinaires réguliers sont importants : prévoyez une somme à allouer à la médecine préventive ou pensez à souscrire une assurance santé spécialisée.

Où acheter votre furet ?

Renseignez-vous longuement et n'hésitez pas à prendre contact avec votre vétérinaire et des associations de protection du furet : ils pourront vous conseiller sur l'endroit où acheter votre futur compagnon et comment faciliter son intégration dans la maison.

Les furets sont disponibles dans de nombreuses animaleries et cela est souvent à l'origine d'un achat coup de cœur. Comme pour tous les animaux, cela doit être évité. Les furets vendus en animalerie sont généralement vaccinés, identifiés et stérilisés. Ils proviennent le plus souvent de grandes fermes d'élevage françaises ou étrangères



Ce que doit vous fournir le vendeur

L'identification par puce électronique n'est pas obligatoire lors de la cession à titre onéreux ou gratuit du furet (article L214-5 du Code rural). Toutefois, elle permet d'assurer la traçabilité des animaux et démontre la propriété du vendeur puis de l'acheteur. Dans tous les cas, le vendeur doit vous remettre une attestation de vente ainsi qu'un document vous informant sur les besoins de votre nouveau compagnon.

et ont été soumis à de nombreux stress : mélange avec d'autres furets ayant pu les exposer à des maladies, transport, sevrage précoce, etc. Même si de plus en plus de soigneurs animaliers sont informés sur les besoins du furet, il arrive que les animaux n'aient jamais été manipulés, ce qui peut en faire des individus plus difficiles à apprivoiser.

L'achat d'un furet en élevage (professionnel ou amateur) devrait être préféré. Vous aurez l'occasion de rencontrer la personne ayant socialisé votre futur compagnon, de visiter ses installations mais aussi de rencontrer les parents du furet. N'hésitez pas à effectuer plusieurs visites afin d'être bien certain de votre choix. Les furets sont généralement vendus non identifiés et non stérilisés et sont de ce fait moins coûteux. Il reste néanmoins un budget santé à prévoir dans les semaines suivant l'achat.

Quel furet choisir ?

L'âge du furet peut être un élément important pour une famille n'ayant jamais connu cet animal. Un furet bien socialisé sera souvent plus facile à apprivoiser pour des néophytes, bien que la période de la « crise d'adolescence » soit difficile. L'adoption d'un adulte est possible, sous réserve que

réfléchi afin de faciliter l'intégration au groupe déjà existant. Un autre élément important concernant le furet que vous souhaitez adopter est de vous renseigner sur le type de sevrage qui a été réalisé. Lorsque les furets commencent à consommer des aliments solides, au-delà de leur premier mois, l'éleveur peut choisir de présenter des aliments carnés (proies entières, ration ménagère à base de viande complétementée) ou des aliments industriels (croquettes, pâtés). Le type de sevrage conditionne les goûts futurs de votre furet. Choisir un furet sevré avec une ration mixte (c'est-à-dire mélangeant carné et croquettes) permet de faciliter les transitions alimentaires futures, ce qui peut être important pour la santé de votre compagnon.

Attention aux couleurs !

Certaines couleurs sont associées à des anomalies. Par exemple, les pelages tachés de blanc («mitt», «blaze», «flame», «panda») peuvent être associés à une surdité totale ou partielle.



▲ Furet mal socialisé. ▲ Furet socialisé.

qu'il n'a pas de réaction de peur. Inspectez son pelage, ses oreilles ainsi que ses yeux, son nez, ses dents et ses griffes. Votre furet doit être propre et avoir un pelage doux et brillant.

Un test de socialisation simple peut être réalisé, qui vous donnera un aperçu du degré de socialisation de votre futur compagnon : maintenez-le fermement par la peau du cou afin d'observer son attitude. Calme et détendu, c'est un furet parfaitement socialisé. Nerveux et plus caractériel, ce furet nécessitera un peu plus d'investissement pour être un compagnon irréprochable.

Une fois le furet arrivé à la maison, il est important de respecter une période de quarantaine. Celle-ci devra durer au minimum deux semaines. Elle favorise une acclimatation comportementale progressive de votre nouvel animal et vous permet de surveiller qu'il ne développe pas les signes cliniques d'une maladie. Une visite chez votre vétérinaire est indispensable durant cette période. ■



son passé ne révèle pas de troubles comportementaux (furets mordeurs ou peureux) pouvant rendre difficile l'acclimatation à la maison pour des propriétaires novices. Les associations connaissent bien le caractère des furets qu'elles recueillent et sauront vous conseiller.

Le sexe influe sur le tempérament du furet : les femelles sont souvent plus nerveuses et ont un fort caractère. Il est indispensable de les stériliser dès leurs premières chaleurs si elles ne sont pas destinées à la reproduction. Les mâles sont souvent plus calmes et doux, excepté durant les périodes de rut s'ils ne sont pas castrés.

Si vous avez déjà d'autres furets, le choix du furet en fonction de son âge, de son sexe et de son tempérament doit être

Comment vérifier que le furet va bien ?

Lorsque vous êtes en contact pour la première fois avec votre futur furet, laissez-le s'approcher de vous et renifler le dos de votre poing fermé. Manipulez-le doucement en lui parlant et assurez-vous

Quelques associations de protection du furet et forums

- **Les furets du Net** : www.furetsdunet.com
- **Les furets montagnards** : www.les-furets-montagnards.org
- **Le refuge des ch'tis furets** : leschtisfurets@yahoo.fr
- **Les furets des calanques**
- **Le Club Français des Amateurs du Furet (CFAF)** : www.club-furet.org

Ces sites Internet peuvent vous indiquer de bonnes adresses pour adopter un furet ou aider un furet abandonné.

La cohabitation

L'adoption d'un furet doit être évitée en présence de jeunes enfants. Les multiples jouets non rangés constituent de véritables dangers pour votre futur compagnon. De plus, il sera difficile de dégager le temps nécessaire à votre nouvel animal.

La cohabitation avec les chats et les chiens est possible et peut donner lieu à de belles histoires d'amitié. À l'inverse, la cohabitation avec les lapins, rongeurs et oiseaux est déconseillée (le furet, aussi gentil soit-il, reste un prédateur pour ces espèces).